



**Augmenter le nombre d'années de travail,
c'est diminuer l'espérance de vie !**

**En nous obligeant à travailler jusqu'à 62 ans
au lieu de 60, ils nous retirent 4 ans de vie
et économisent 6 ans de pension !**

Les marchés spéculent sur un raccourcissement de notre durée de vie !

Pour les marchés financiers, il ne s'agit pas de « tenir compte » de l'espérance de vie, mais de la réduire ! Pour satisfaire les marchés financiers qui exigent de diminuer les salaires et donc la part de ceux-ci consacrée (sous forme de cotisations) aux retraites, ils ont pensé à tout ! Ils savent qu'en nous contraignant à travailler plus longtemps, non seulement ils nous verseront nos retraites plus tard mais aussi qu'ils cesseront de les verser plus tôt, car cela réduira notre espérance de vie.

Une très sérieuse étude américaine (1) sur l'espérance de vie dans plusieurs grands groupes comme Boeing, Lucent... démontre que lorsque les salariés partaient à la retraite à 55 ans ils vivaient en moyenne jusqu'à 83 ans, quand ils sont partis à 60 ans ils vivaient jusqu'à 76 ans et depuis que la retraite est à 65 ans ils ne vivent plus que jusqu'à 67 ans ! L'auteur écrit en particulier : « Une importante conclusion de cette étude est que pour chaque année de travail au-delà de 55 ans on perd en moyenne 2 ans d'espérance de vie. »

L'allongement de l'espérance de vie est un acquis de l'humanité. Il résulte non seulement des progrès de la nutrition, de la médecine, mais aussi de la diminution du nombre d'années travaillées. D'aucuns nous expliquent qu'il faut bien « tenir compte » de l'allongement de l'espérance de vie et accepter de débattre d'une réforme du système de retraites... Pour Force Ouvrière il n'est pas question d'accepter de « tenir compte » de ce paramètre pour accepter un quelconque allongement de la durée de cotisation ou un recul de l'âge de départ, car ce serait accepter d'augmenter le travail pour réduire la durée de vie !

Extrait de liaisons syndicales du SNUDI FO 22

(1) « Optimum Strategies for Creativity and Longevity » by Sing Lin, Ph.D, cité par l'Inspection du travail et des mines du Luxembourg



Départ à la retraite	Age moyen à la mort
49,9	86,0
55,1	83,2
60,1	76,8
65,2	66,8

Profiter de sa retraite... préserver sa santé !

D'autres études ont montré que l'âge moyen de « l'espérance de vie en bonne santé » s'établit à 63,1 ans pour les hommes et 64,2 ans pour les femmes (c'est-à-dire le nombre d'années en bonne santé sans limitation d'activité dans les gestes de la vie quotidienne).

Les dernières années de travail sont bien celles qui pèsent le plus sur la santé des salariés déjà fatigués. Ceci est confirmé par le fait que si dans plusieurs pays d'Europe, on part plus tard à la retraite, il y a un transfert vers l'invalidité, qui représente environ 14% des dépenses de prestations sociales en Suède et au Danemark, 13% en Finlande contre 6% en France.

Basses œuvres !

D'autres études ont été publiées et vont dans le sens de celle que nous vous présentons ci-dessus. Elles sont connues de tous ! Nous laissons nos lecteurs juges de ce passage du projet de résolution (chapitre des retraites) de la CFDT pour son prochain congrès :

« Les gains d'espérance de vie doivent faire l'objet d'un partage équilibré entre durée de cotisation supplémentaire ouvrant le droit à une retraite à taux plein et temps de retraite supplémentaire. »

